



Droit Devant

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des Professions Réglementées Auprès des Juridictions n°222

Toutes et tous mobilisé.es, en manifestation et en grève le 18 septembre 2025

Les sacrifices pour le monde du travail, ça suffit !

Le gouvernement veut encore faire payer les salarié.es, les précaires, les retraité.es et les malades par des mesures budgétaires d'une brutalité sans précédent.

Ces mesures sont injustes !

En effet, les différentes mesures budgétaires présentées le 15 juillet par le premier Ministre ont été immédiatement condamnées par la CGT.

Macron -BAYROU veulent détruire nos conquies sociaux obtenus grâce aux grévistes de 1936, de 1968 et de 1982 (semaine de 40h, congés payés, augmentation du SMIC et des salaires, création des délégués du personnel etc..) en imposant :

- La monétisation de la 5ème semaine de congés payés ;
- Le passage de 6 jours de carence de la part de la Sécurité Sociale ;
- Une nouvelle vague de déremboursement de médicaments ;
- Une nouvelle loi travail en préparation ;
- La suppression de 2 jours fériés ;
- Une coupe dans les services publics ;
- Une énième réforme de l'assurance chômage ;
- La désindexation des pensions ;
- Le doublement des franchises médicales par décret.

Il nous appartient à toutes et à tous de ne pas les laisser faire, et de nous opposer à leurs mesures budgétaires brutales.

Aujourd'hui, toutes les organisations syndicales appellent à une journée de mobilisation sur l'ensemble du territoire, le 18 septembre 2025, la CGT appelle les salari.es du secteur à se mobiliser partout et à manifester et à faire grève pour exiger :

- **La justice sociale** par l'abrogation de la réforme des retraites ;
- **L'augmentation** des salaires, des pensions, des minima-sociaux, l'égalité femmes/hommes ;
- **La justice fiscale** par la taxation des patrimoines, des dividendes, la remise à plat des 211 milliards d'euros d'aides publiques annuelles aux entreprises ; le rétablissement de l'ISF ;
- **Le financement** de nos services publics et de la transformation environnementale ;
- **L'arrêt des licenciements** et des mesures pour réindustrialiser et relocaliser l'économie.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à [deploiement.fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) avec la mention « PRAJ »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes